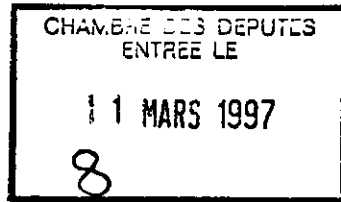


Luxembourg, le 11 mars 1997



Monsieur Jean SPAUTZ
Président de la Chambre des députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Conformément à notre Règlement interne, je souhaite poser la question avec débat suivante à Messieurs le Ministre des Finances et de la Justice et à Madame le Ministre de la Sécurité Sociale:

"Dans des articles publiés récemment dans la presse nationale et internationale, il est montré que l'année 1996 est une année record pour les faillites au Luxembourg. Ainsi, j'aimerais poser les questions suivantes à Messieurs le Ministre des Finances et de la Justice:

- Quelle est la relation entre le nombre de nouvelles sociétés et le nombre de faillites au cours des dernières années? Y a-t-il un lien entre sociétés nouvellement créées et faillites?
- Quelle est l'évolution du nombre de faillites frauduleuses pour les cinq dernières années? Y a-t-il une hausse considérable de telles faillites? Dans l'affirmative, quelles en sont les raisons principales?
- **Monsieur le Ministre de la Justice** peut-il m'informer sur le nombre de faillites frauduleuses dont le Parquet est saisi? Est-ce que tous les cas litigieux ont-été poursuivis? Dans la négative, quelles en sont les raisons et quelles mesures Monsieur le Ministre entend-il prendre pour remédier à cette situation?
- Quel est le montant actuel des cotisations impayées à la sécurité sociale? Quelles branches d'activité sont concernées le plus?
- Messieurs les Ministres comptent-ils prendre des démarches aptes à éviter des faillites et surtout les faillites frauduleuses? Dans l'affirmative, lesquelles?
- Quels seraient les moyens appropriés selon Messieurs les Ministres pour protéger le plus possible les créanciers victimes de faillites frauduleuses?"

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, aux assurances de ma très haute considération.


Emile Calmes
Député